



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU MARDI 8 OCTOBRE 2024

Le mardi 8 octobre 2024 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le mercredi 2 octobre 2024, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

| Présents | Excusés | Absents | Pouvoirs |
|----------|---------|---------|----------|
| 59 | 2 | 8 | 9 |

Présents : M. MOURLEVAT, M. PERRAUD, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. ANCIAN (suppléant de Mme BERGER), M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BEY, M. BORGEOT, M. BOURGEAIS, M. BROCHARD, M. BUQUET, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, Mme DOMINGUEZ, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUCRET, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Jean-François, Mme EMIN, Mme FLORE, M. FOUILLAND, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. GUILLET, M. GUINET, M. ISSARTEL, M. JUILLARD, M. KAYGISIZ, M. LENSEL, Mme LEVILLAIN, M. MARTINAND, M. MARTINEZ, M. MATHIEU, M. MOINE, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, Mme PITTI, M. RAVOT, M. TORRION, M. TOURNIER-BILLON, M. VAILLOUD.

Excusés : M. HARMEL, M. ARMETTA.

Absents : M. AKHLAFA, M. de LEMPS, M. DUPONT Noël, Mme MANDUCHER, M. MILLET, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme REGLAIN.

Pouvoirs : Mme COMUZZI (pouvoir à M. TURC), Mme ANTUNES (pouvoir à Mme PITTI), Mme BERTRAND (pouvoir à M. DUFOUR), M. BRITEL (pouvoir à Mme DUBARE), Mme COLLET (pouvoir à Mme LEVILLAIN), M. DEGUERRY (pouvoir à M. EMIN), Mme LIEVIN (pouvoir à Mme DOMINGUEZ), Mme SERRE (pouvoir à M. THOMASSET), Mme VOLAN (pouvoir à Mme BEY).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, Mme Dominique BEY, Secrétaire de séance.

Prolongement de la voie douce du Lange de l'avenue de Bresse au square Marie Cadgène à Montréal-la-Cluse – dépôt de dossier de demande de subvention au titre du fond vert

Rapporteur : M. TURC

La voie douce du Lange, aménagée entre 2018 et 2021, relie Oyonnax à Montréal-la-Cluse. Elle s'arrête actuellement devant la salle Mogador à Montréal-la-Cluse.

La Mairie de Montréal-la Cluse a acheté, en mars 2024, une partie d'une parcelle appartenant à SNCF située le long de la voie TGV.

Cette acquisition permet de prolonger la voie douce du Lange de l'avenue de Bresse jusqu'au square Marie Cadgène pour rejoindre ensuite le parking du Pré-Gadgène et ainsi le lac de Nantua et les voies douces aménagées autour du lac.

Les travaux prévus consistent à aménager une voie douce, de trois mètres de large, en enrobé, mettre en place une clôture rigide le long de la voie TGV ainsi qu'une haie devant cette clôture.

Le coût total de l'opération est estimé à 202 162.35 € HT, travaux, et frais d'études compris.

Il est précisé que ce projet a été inscrit au budget primitif 2024 de Haut Bugey Agglomération, adopté par délibération du 4 avril 2024.

Afin de mettre en œuvre ces travaux, Haut Bugey Agglomération souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de l'Etat au titre du fond vert.

Une subvention a déjà été octroyée par le Conseil départemental de l'Ain pour un montant de 14 496 €.

Une demande au titre de la DETR a également été transmise.

Le plan de financement prévisionnel suivant est proposé :

| | |
|---|---------------------|
| Subvention Département (7%) | 14 496.00 € |
| Subvention DETR (40%), montant estimé | 80 864.94 € |
| Subvention fond vert (32.83%), montant estimé | 66 368.94 € |
| Fonds propres (20%) | 40 432.47 € |
| TOTAL HT | 202 162.35 € |

Le Conseil d'agglomération,

Par 68 voix pour,

- **ADOPTE** les travaux proposés pour cette opération ainsi que les modalités de financement.
- **APPROUVE** le plan de financement du projet tel que détaillé ci-dessus.
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à cette opération.

Fait à Oyonnax, le 9 octobre 2024.



Le Président,

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Prolongement de la voie douce du Lange de l'avenue de Bresse au

Objet de l'acte : square Marie Cadgène à Montréal-la-Cluse - dépôt de dossier de demande de subvention au titre du fond vert.

.....

Date de décision: 08/10/2024

Date de réception de l'accusé 11/10/2024

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 081024_2024135

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20241008-081024_2024135-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5

Finances locales

Subventions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 25-Voie-douce-dde-subvention.pdf (99_DE-001-200042935-20241008-081024_2024135-DE-1-1_1.pdf)